

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 13 du 14 mars 2014**

**PARTIE TEMPORAIRE**  
Armée de l'air

Texte 12

**CIRCULAIRE N° 507/DEF/DRH-AA/SDGR/BR/DSEP/SSA**  
relative au recrutement des spécialistes 3650 « conseiller en recrutement » au titre de l'année 2014.

*Du 6 février 2014*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *sous-direction « gestion des ressources » ; bureau « recrutement ».*

**CIRCULAIRE N° 507/DEF/DRH-AA/SDGR/BR/DSEP/SSA relative au recrutement des spécialistes 3650 « conseiller en recrutement » au titre de l'année 2014.**

*Du 6 février 2014*

NOR D E F L 1 4 5 0 2 9 1 C

---

*Références :*

Instruction n° 4500/DEF/DRH-AA/SDGR/BGA/DADM/DGA du 18 juin 2013 (BOC N° 33 du 2 août 2013, texte 16 ; BOEM 332.1.7, 778.1.3.1).

Instruction n° 10000/DEF/DRH-AA/SDGR/BGC/DIV\_ S-OFF.MDRE du 18 mai 2011 (BOC N° 36 du 2 septembre 2011, texte 1 ; BOEM 722.1.1).

Circulaire n° 1501/DEF/EMAA/BORH/ORG du 24 janvier 1997 (BOC, p. 1005 ; BOEM 777.3.3) modifiée.

Relevé de décision n° 292/DEF/DPMAA/DIR du 24 octobre 2005 (n.i. BO).

Lettre n° 49/DRH-AA/SDGR/BR/CDT du 15 janvier 2009 (n.i. BO).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 746/DRH-AA/SDGR/BR/DSEP/SSA du 18 février 2013 (n.i. BO).

*Référence de publication :* BOC n° 13 du 14 mars 2014, texte 12.

---

## 1. GÉNÉRALITÉS.

Afin d'améliorer l'efficacité et la réactivité de la fonction recrutement de l'armée de l'air, la spécialité (3650) « conseiller en recrutement » (ou sous spécialité pour ceux qui sont issus de la spécialité générique « 36XX ») a été créée par le relevé de décision de quatrième référence (1).

Le bureau recrutement (BR) de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air (DRH-AA) est chargé de la sélection de ce personnel appelé à servir au sein du BR, des départements d'évaluation air (DEA), du centre de sélection spécifique air (CSSA) et des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA).

La présente circulaire a pour but de définir les procédures de volontariat, de sélection et de formation de ce personnel, au titre de l'année 2014.

## 2. CONDITIONS.

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes :

- être sous-officier (majors inclus) ;
- totaliser 2 ans minimum d'ancienneté en qualité de conseiller en recrutement au 1<sup>er</sup> octobre 2013 ;
- être titulaire du brevet supérieur ;
- être à plus de quatre ans de la limite d'âge dans le grade.

## 3. EXPRESSION DU VOLONTARIAT ET DÉPÔT DES CANDIDATURES.

Les sous-officiers remplissant les conditions requises complèteront une fiche de candidature selon le modèle joint en annexe I. Cette fiche revêtue de l'avis du commandant d'unité sera transmise au BR avant le 21 mars 2014.

## 4. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DÉCISION.

Après étude des dossiers, avec avis de gestion du bureau gestions des compétences (BGC), une commission de sélection se réunira le 2 avril 2014. À l'issue, le bureau gestion administration (BGA) établira les décisions de réorientation professionnelle des candidats retenus.

## 5. STAGE D'ADAPTATION À L'EMPLOI.

Un stage d'adaptation à l'emploi de recruteur d'une durée de cinq jours se déroulera sur la base aérienne 705, au BR et au centre d'étude et de recherche psychologique de l'armée de l'air (CERP' AIR) au cours du deuxième semestre 2014. Son objectif est de permettre aux stagiaires de réactualiser et parfaire leurs connaissances en matière de recrutement (processus, évolutions, etc.).

À l'issue du stage, le brevet supérieur ou le brevet de cadre de maîtrise « conseiller en recrutement » sera attribué aux personnels déjà titulaires de ces brevets dans une autre spécialité.

Au terme du stage, ces sous-officiers rejoindront leurs unités d'affectation.

## 6. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 746 du 18 février 2013 (1) relative au recrutement des spécialistes 3650 « conseiller en recrutement » au titre de l'année 2013 est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade aérienne,  
sous-directeur « gestion des ressources »,*

Bernard DUPLAND.

---

(1) n.i. BO.

**ANNEXE I.**  
**FICHE DE CANDIDATURE 2014. SPÉCIALITÉ 3650 CONSEILLER EN RECRUTEMENT.**

**FICHE DE CANDIDATURE 2014**

**SPECIALITE 3650 CONSEILLER EN RECRUTEMENT**

<b>Grade</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Unité</b>	<b>Spécialité</b>	<b>date d'affectation</b>	<b>Temps de présence au 1<sup>er</sup> octobre 2013</b>

**Motivation de la demande :**

**Date et signature**

**Avis du commandant d'unité :**

**Date et signature**

**A transmettre au Bureau recrutement avant le 21 mars 2014.**

**ANNEXE II.  
CALENDRIER DES TRAVAUX.**

RESPONSABLES.	OPÉRATIONS.	DESTINATAIRES.	DATE D'EXÉCUTION.
DRH-AA/BR	Recensement des volontaires.	Toutes unités recrutement.	21 mars 2014
DRH-AA/BR	Réunion commission.  Examen des candidatures.  Arrête la liste des candidats retenus.	BGA/ADM	2 avril 2014
Direction des ressources humaines de l'armée de l'air/bureau gestion administrative/division administration (DRH-AA/BGA/DIV/ADM)	Établi, au vu de la liste des candidats retenus, les décisions de réorientation professionnelle.	BR  Groupement de soutien de la base de défense/service administration du personnel (GSBdD/SAP) des candidats présélectionnés.	16 juin 2014
DRH-AA/BR	Organise le stage d'adaptation de 5 jours à Tours.	DRH-AA	novembre 2014